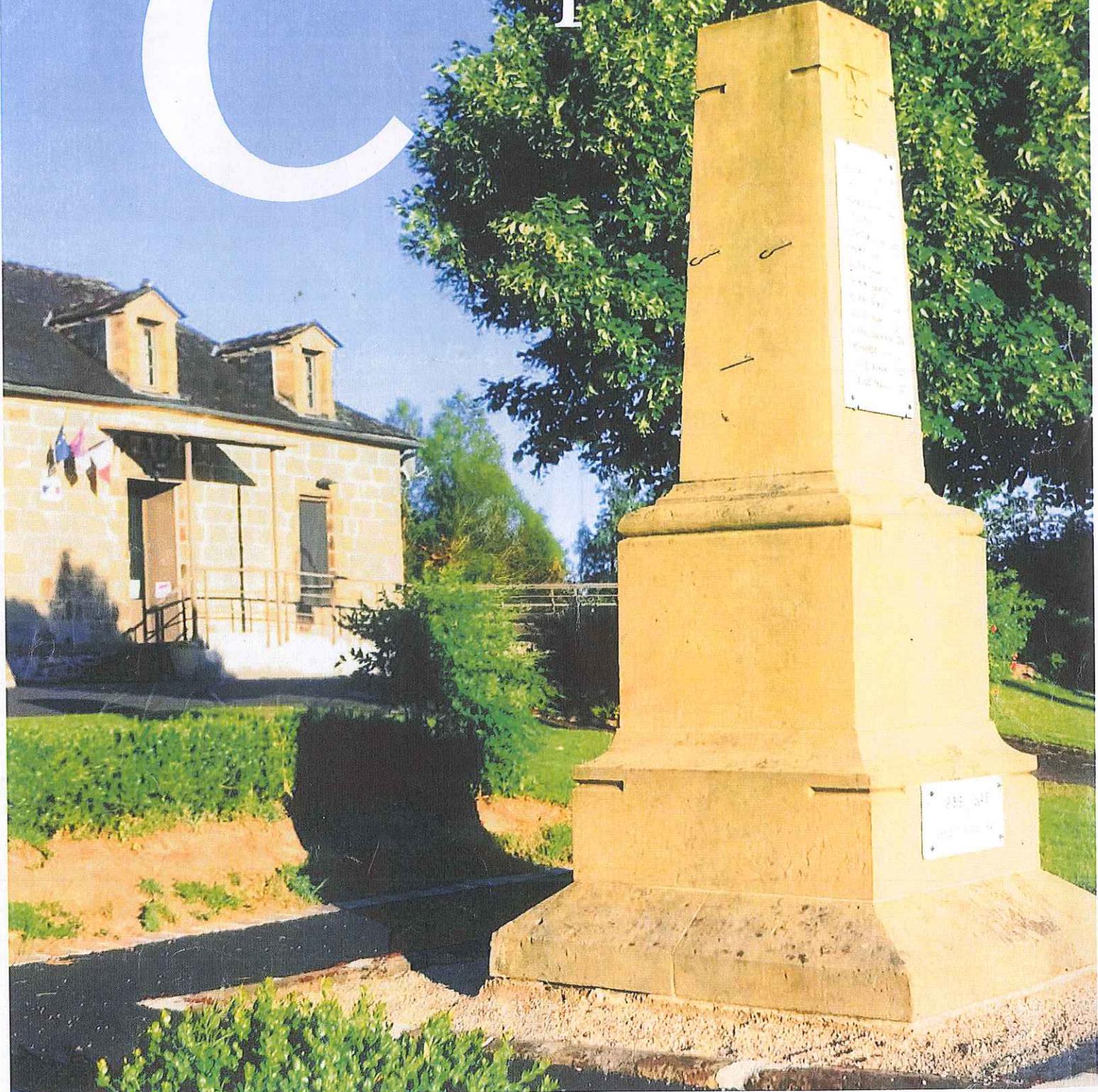


La Gazette

Chapelloise



SOMMAIRE

3 **EDITO DU MAIRE**

4 **BUDGET**

5-7 **LES NOUVELLES**

8 **RÉTROSPECTIVE**

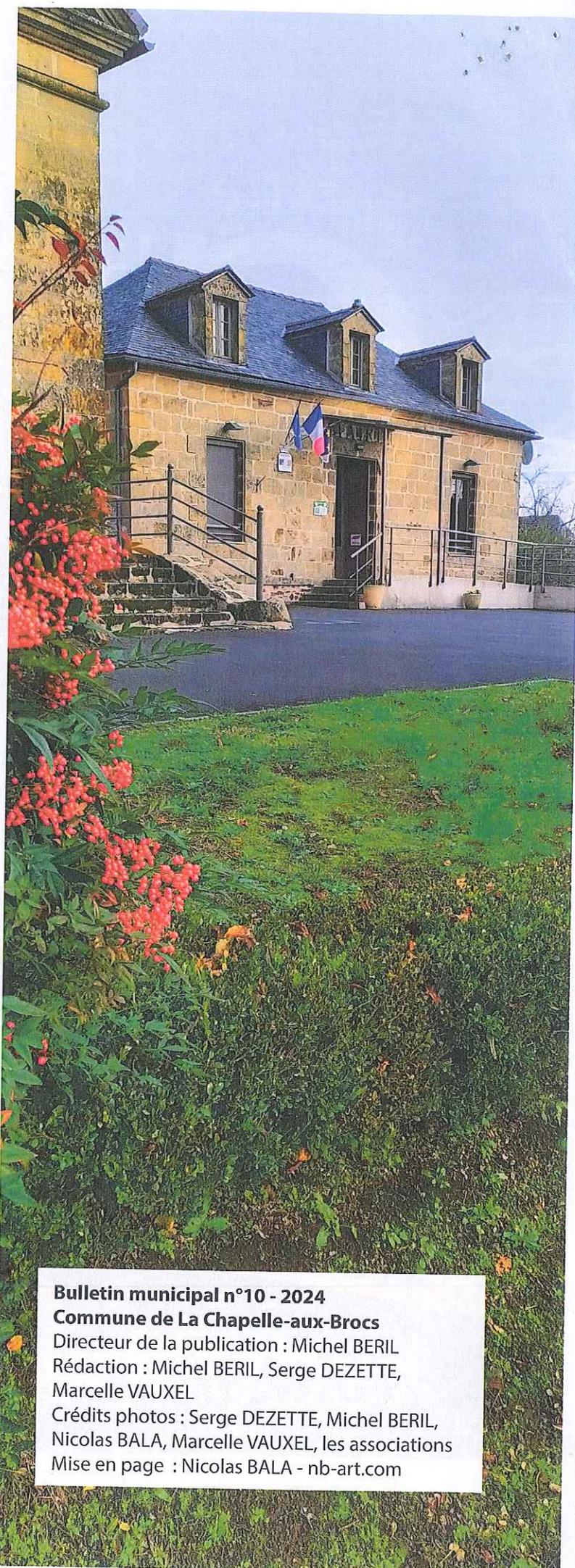
9 **PROJETS 2024**

10-16 **VIE ASSOCIATIVE**

16 **ETAT CIVIL**

17 **INFORMATIONS**

18 **LES ENTREPRISES**



Bulletin municipal n°10 - 2024

Commune de La Chapelle-aux-Brocs

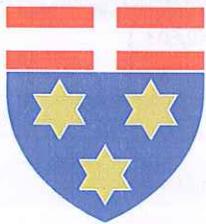
Directeur de la publication : Michel BERIL

Rédaction : Michel BERIL, Serge DEZETTE,
Marcelle VAUXEL

Crédits photos : Serge DEZETTE, Michel BERIL,
Nicolas BALA, Marcelle VAUXEL, les associations

Mise en page : Nicolas BALA - nb-art.com

Édito du Maire



Chères Chapelloises, Chers Chapellois,

Nous le savons tous, les trois années qui viennent de s'écouler, ne s'apparentent pas à un long fleuve tranquille, tant nous avons été secoués et bousculés dans un grand nombre de nos habitudes, voire certitudes. Une période qui a été pénible et contraignante, une période qui laisse encore des traces dans notre quotidien, tant les difficultés économiques et sociales auxquelles nous devons faire face sont importantes. A cette crise sanitaire s'est rajoutée une crise économique, climatique, énergétique.

L'année dernière à la même époque, j'en appelais à la responsabilité de tous, pour lutter contre la Covid. Cette année c'est des dépenses énergétiques et de l'inflation dont il est question. Le contexte économique difficile qui touche de plein fouet les particuliers et les collectivités territoriales n'épargne pas notre commune. Les coûts explosent dans de nombreux domaines. Au niveau communal, des mesures ont déjà été prises pour maîtriser les coûts en énergie.

Une fois de plus nous ne devrions pas toucher aux taxes, seul levier qui nous permettrait pourtant d'augmenter nos recettes. Nous maîtriserons nos dépenses de fonctionnement ceci pour ajuster notre budget. Il est du rôle de l'élu de savoir assumer ses choix avec responsabilité, surtout en cette période inflationniste.

Je voudrais remercier nos principaux financeurs qui sont :

- La CABB (Communauté d'agglomération du Bassin de Brive) pour son aide renouvelée chaque année
- par son soutien financier le FST (Fonds de solidarité territoriale) et son aide sur la partie administrative
- Le Département qui nous accompagne dans beaucoup de projets d'ingénierie et surtout d'entretien de notre réseau routier. Je me félicite aujourd'hui de voir notre RD 162°1 revêtue de sa plus belle parure, avant les fêtes, même si tout n'est pas parfait, tout sera bien fini au printemps. La continuité de celle-ci, vers la RD 921 qui bouclera la boucle et ne sera plus une voie sans issue. Il est à remercier toute l'équipe départementale qui œuvre pour l'intérêt départemental et communal et de ses concitoyens.
- L'ETAT avec sa DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux)
- L'Europe avec son fonds LEADER. Fonds européen qui nous a permis le financement d'un complexe de loisirs et sportif complet pour un public de tout âge, qui vient en complément de l'aire de jeux.

Enfin on ne peut pas parler de solidarité sans évoquer son meilleur relais : le tissu associatif. Les associations sont l'incarnation même du lien social. Elles jouent un rôle prépondérant dans la vie de nos bourgs et sont les garantes de la vitalité de notre commune. Nous avons réussi jusqu'ici à maintenir le soutien à nos associations et nous continuerons. Je n'oublierai pas l'Etape Chapelloise notre fleuron communal qui joue un rôle essentiel dans la vie associative de notre commune, merci Maryline et Teddy.

Si nous devons penser nos projets avec une certaine prudence, nous devons néanmoins garder une vision optimiste sur nos capacités à venir et à faire encore progresser notre commune et servir nos concitoyens. C'est bien dans cet esprit-là que nous avons avancé, répondu aux sollicitations, lancé des projets et déjà réalisé plusieurs d'entre eux.

Vous le constaterez dans ces pages, notre commune, votre commune avance, évolue et s'engage sur un avenir que nous voulons tous durable, positif et attractif.

Mais une collectivité n'avance jamais seule et je remercie mes adjoints pour leur travail au quotidien, je remercie tous les conseillers municipaux pour leur sens des responsabilités, je remercie également l'ensemble de nos agents, qu'ils soient techniques ou administratifs, pour la qualité de leur travail. Ils sont les chevilles ouvrières de nos décisions et je suis heureux d'être entouré d'une équipe compétente et engagée au service des Chapellois.

Bien sûr tout n'est pas parfait. Tout ne se passe pas toujours comme prévu ni au rythme souhaité mais nous maintenons le cap et nous poursuivons notre route vaille que vaille pour que notre commune vous apporte, mes chers concitoyens, le cadre de vie attractif que vous méritez. Une commune toujours plus solidaire, plus humaine et plus respectueuse de son environnement où il fait bon vivre.

« La terre n'est pas un don de nos parents, ce sont nos enfants qui nous la prêtent » A la Chapelle aux Brocs nous pensons à nos générations futures.

Je voudrais avoir une pensée pour toutes et tous ceux qui sont dans la solitude, contraints par la maladie, la vieillesse ou pour toute autre raison.

Toute l'équipe municipale s'associe à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à vos familles une belle année 2024.

Quelle vous apporte le meilleur, qu'elle soit riche en belles surprises, et épargne vos santés.

Bien à vous

Michel Beril.

3

Budget



COMPTE ADMINISTRATIF 2022

FONCTIONNEMENT	
Résultat fin 2021 (Excédent cpte 002)	178 845,48 €

INVESTISSEMENT	
Résultat fin 2021 (Excédent cpte 001)	210 693,17 €

EXERCICE 2022		
Dépenses	178 845,48 €	57 271,30 €
Recettes	258 321,90 €	
Excédent cumulé	234 116,78 €	

EXERCICE 2022		
Dépenses	443 020,63 €	-165 095,14 €
Recettes	277 925,49 €	
Excédent cumulé	45 598,03 €	

RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2022 : 279 714,81 €

Report excédentaire en fonctionnement	263 465,21 €
---------------------------------------	--------------

RESTES À RÉALISER		
Dépenses	16 249,60 €	-16 249,60 €
Recettes	0 €	
Besoin de financement section invest.	-29 348,43 €	

EXCÉDENT SUR L'EXERCICE 2022 : 263 465,21 €

AFFECTATION DU RÉSULTAT SUR BP 2023

Le résultat cumulé de la section d'exploitation est affecté de la façon suivante :

- Affectation du résultat 2022 en investissement sur BP 2023 45 598,03 €
- Affectation du résultat 2023 en fonctionnement sur BP 2023 234 116,78 €

BUDGET PRIMITIF 2023

FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Dépenses 2023	351 775,21 €	Recettes 2023	216 000,00 €
Virement section investissement	98 341,57 €	Recettes 2022 reportée	234 116,78 €
Total dépenses	450 116,78 €	Total recettes	450 116,78 €

INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Déficit cumulé reporté	0 €	Excédent cumulé reporté	45 598,03 €
Reste à réaliser	16 249,60 €		
Emprunt & cautions	27 500,00 €	FCTVA	52 000,00 €
Travaux prévus	241 500,00 €	Subventions	85 600,00 €
Opérations d'ordre	0 €	Opérations d'ordre	3 710,00 €
Total dépenses	285 249,60 €	Total recettes	186 908,03 €
		Autofinancement (virement de la section fonctionnement)	98 341,57 €
		Total recettes	285 249,60 €

TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES POUR 2023

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de ne pas changer les taux d'imposition des taxes locales pour l'année 2022 :

Taxe foncière bâti : 34,49 % * - Taxe foncière non bâti : 93,72 %

* Compte tenu de la suppression de la taxe d'habitation, le taux de la taxe foncière bâti intègre le taux départemental.

Les Nouvelles

■ LA COMMUNE A INAUGURÉ SON CITY STADE

Dimanche 29 octobre à 15 heures, Michel Béril et son Conseil municipal avaient donné rendez-vous à la population pour l'inauguration du city-stade. Le ruban tenu par les enfants de la commune a été coupé par le maire, en présence de Claude Nougéin, Sénateur, Jacques Ranchère, Sous-préfet, Sandrine Morin et Gérard Soler, Conseillers départementaux, et de plusieurs élus de communes voisines, Malemort, Lanteuil, Lagleygeolle.

C'est derrière la salle polyvalente que le city stade vient d'être installé, près de l'aire de jeu des enfants. Ce projet communal a permis la transformation du terrain avec une parfaite intégration de la structure dans le paysage. Ce terrain multisports de 24 m de long par 12 m de large permet de pratiquer les activités, comme le football, le basket, le handball, le tennis, et le volley-ball. Une piste d'athlétisme de 36 m par 18 m avec ses couloirs rouges, en fait le tour. Situé en plein cœur du bourg, il rend la commune attractive, petits et grands peuvent y accéder n'importe quand, moderne et convivial à la disposition de tous les Chapellois, lien social pour les jeunes, mais aussi entre différentes générations, comme l'a rappelé le maire dans son discours.

Un cocktail préparé par Teddy et Maryline, gérants de l'Étape Chapelloise, et offert par la municipalité, a été apprécié par les personnes présentes.

Maurine



■ UN PREMIER MARCHÉ ARTISANAL RÉUSSI

Beaucoup de monde pour cette première édition à l'initiative des gérants de l'Étape Chapelloise, avec le soutien de la municipalité qui a permis de réaliser cette journée dans les meilleures conditions.

Dimanche 3 décembre, c'était la première fois que la commune accueillait un marché d'artisans et de producteurs essentiellement locaux et pour une journée, autour du multiservice. Il a ouvert à 10 h par un temps froid mais très ensoleillé avec une vingtaine de stands d'une grande diversité de créations et produits locaux : horloges en bois, poterie, peintures, bijoux, chocolat, miel, châtaignes, couture, peintures, offre diversifiée et riche d'artisans dans plusieurs corps de métier. Les enfants n'étaient pas oubliés avec un stand maquillage et la visite du Père Noël. Le public a répondu présent pour cette première qui a fait une belle animation dans le bourg que le foyer rural a paré de ses illuminations de Noël. Visiteurs, curieux et acheteurs pouvaient se restaurer sur place : Crêpes, vin et chocolat chauds, servis à l'Étape, et même déjeuner en dégustant un plat maison cuisiné par Teddy, soit un coq au vin ou un cassoulet. Un grand bravo aussi aux chanteuses, Maurine et Pamela - « Animation à renouveler l'année prochaine » souhait de beaucoup de chapellois rencontrés sur le marché. Merci à Teddy et Maryline pour cette belle journée festive.



■ TÉLÉTHON 2023 - DEUX COMMUNES VOISINES ONT MARCHÉ POUR LE TÉLÉTHON

Samedi 9 décembre, Véronique et Bernard, organisateurs du Téléthon de Dampniat et La Chapelle-aux-Brocs avaient donné rendez-vous pour une marche traditionnelle, à 9 h au stade de Dampniat autour d'un petit-déjeuner vitaminé.

La météo a découragé bon nombre d'habitues mais faisant fi du mauvais temps, dans un esprit de solidarité, une vingtaine de marcheurs étaient prêts à 9h 30 pour le départ accompagnés par les maires des deux communes respectives.

La pause à la Chapelle-aux-Brocs a réchauffé tout le monde et au retour, les marcheurs étaient contents de se retrouver à la guiroune autour d'un repas partagé. L'après-midi, vu le temps, une dizaine de joueurs ont disputé un symbolique concours de pétanque raccourci par la pluie et la journée s'est terminée en parties de belote autour de boissons chaudes.

Grâce à la générosité de ces deux communes voisines, une somme de 1365 € sera reversée au Téléthon pour aider au financement de la recherche scientifique.

Les organisateurs tiennent particulièrement à remercier les deux membres de la délégation départementale du Téléthon qui sont venus les encourager, les secouristes de La Croix Blanche qui ont suivi la rando, les municipalités, les associations et les partenaires, « La Huche à pain » et « Super U » de Malemort.



Cérémonie d'accueil des nouveaux propriétaires et des nouveaux nés

La municipalité a convié à la mairie, samedi 1er avril, les nouveaux propriétaires arrivés sur la commune en 2022, et les enfants nés cette même année. Cette cérémonie d'accueil organisée par la municipalité depuis quelques années, concerne les familles qui ont choisi de devenir propriétaires sur la commune, et non tous les nouveaux habitants, arrivés l'année écoulée. Michel Béril, Maire, a souhaité la bienvenue aux six nouvelles familles dont cinq ont acquis un bien immobilier déjà existant et une est entrée dans une construction neuve. Quatre petits chapelais, deux filles et deux garçons sont nés en 2022 sur la commune. Pour marquer cette sympathique cérémonie, joint à un livret d'accueil, la mairie leur a offert un souvenir en porcelaine de Limoges, aux armoiries de la commune, la médaille de la commune pour les adultes et une bonbonnière pour les enfants. Cette rencontre conviviale a été très appréciée par les familles qui avaient répondu à l'invitation et qui ont pu échanger avec le maire et l'équipe municipale, autour d'un pot, offert par la municipalité.





Première bougie pour l'Étape Chappelloise

En mai 2022, Teddy et Maryline arrivaient d'Auvergne pour prendre la suite de Carine, à la tête du multiservices. Pour fêter ce premier anniversaire, ils ont invité, le samedi 20 mai 2023, les clients autour d'un apéritif partagé et convivial, une belle façon de remercier ces derniers de leur fidélité qui est pour eux un encouragement au quotidien. Les habitués du lieu ont répondu nombreux à l'invitation et sont arrivés les bras chargés de plantes fleuries.

Propriété de la commune, ce multiservices est un lieu de vie et de rencontre dans un cadre agréable où l'accueil y est chaleureux et convivial. Teddy et Maryline ont su mettre au service des chappellois et de tous ceux qui font étape dans la commune, tous leurs talents, mais aussi leur gentillesse et leur dynamisme. A eux deux ils forment une belle équipe pour faire tourner ce commerce de proximité qui offre, bar, restauration sur place et à emporter, épicerie, dépôt de pain et de presse.

Pratique : ouverture tous les jours de la semaine sauf le mercredi.

Horaires : de 8 h 30 à 21 h pour l'épicerie et le bar – de 12 h à 14 h et de 19 h à 21 h pour le restaurant.

Contact : Tel. 05 55 74 86 61 –

mail : etapechappelloise@gmail.com – www.etape-chappelloise.fr »

derniers reçoivent un colis de Noël.

■ NOËL DES ENFANTS DE LA COMMUNE

Dimanche 17 décembre, avait lieu la Fête de Noël pour les enfants de la commune, organisée par le foyer rural, avec la participation du CCAS.

Chaque enfant habitant la commune avait reçu son invitation pour se rendre à la salle polyvalente, à 15 h. Ils étaient 24, âgés de deux mois à 10 ans, accompagnés de leurs parents, venus assister au spectacle proposé par la jeune conteuse de Meyssac, Nancyette, déjà venue l'année dernière. Cette année c'est avec une nouvelle histoire, qu'elle a su captiver à nouveau l'attention des enfants qui ont suivi avec attention les aventures des animaux piégés sous la neige, mais qui s'en sortent bien, juste à temps pour préparer le sapin. Le spectacle terminé, le Père Noël est arrivé en calèche, accueilli par des enfants impatients. A la Chapelle il n'y a que des enfants sages, c'est pourquoi, il a remis à chacun d'eux, un cadeau adapté à son âge. Comme il se plaît de le faire, le Père Noël, s'est prêté à la séance photo avec les enfants ravis pour la plupart et intimidés parfois, d'approcher le bonhomme en rouge. Grâce à la météo très ensoleillée parents et enfants ont pu faire un tour de calèche. Un atelier autour de la fabrication de décorations de Noël et de coloriage, a été très suivi par les artistes en herbe. Ce temps récréatif s'est terminé par un délicieux goûter. Cette manifestation magique est importante pour la commune, qui n'a plus d'école, elle offre ainsi chaque année l'occasion aux jeunes familles et aux enfants de se rencontrer.

Félicitations aux bénévoles qui ont organisé cette belle fête de Noël, à la municipalité qui a financé les cadeaux. Pour contacter Nancyette c'est sur Facebook : « Nancyette au pays vert - conteuse »



Rétrospective



Voirie communale

■ Route de la Grange

Délimitage et enrobé à froid sur 300 m

■ Route de La Favède

Délimitage et enrobé à froid sur 300 m

■ Rue du Bourg

Délimitage et enrobé à froid sur 100 m

Coût total des travaux : 29 698 € HT • Total subventions (Etat-Agglo-CD19) : 23 046 €

Remplacement de panneaux de signalisation défectueux et mise en place d'une borne propreté canine CANISACS

Coût total panneaux et borne : 1 112,52 €

Enfouissement réseaux

Reprise du programme d'enfouissement des lignes + lampadaires route de Germane
Commencement des travaux : Décembre 2022

Participation commune au coût total des travaux subventionnés FDEE : 16 785 €

Les bâtiments communaux

■ Logement communal ancienne école maternelle

Remplacement des fenêtres et portes-fenêtres par des menuiseries PVC à double vitrage

Coût total des travaux : 5 550 € HT • Subventions CD19 : 1 388 €

■ Multiservice Etape Chapelloise

Achat et pose de meubles bas, placards à portes coulissantes et tour réfrigérée pour aménagement de la partie cuisine + ajout prises électriques

Coût total des travaux : 5 229 € HT • Subventions CD19 : 1 307 €

■ Toiture mairie, église et salle polyvalente

Entretien et démaillage des toitures

Coût total des travaux : 4 233 € HT • Subventions CD19 : 882 €

City Stade communal

Après avoir réalisé une aire de jeux pour enfants et après avoir rénové complètement la salle polyvalente la municipalité a souhaité poursuivre son programme d'investissement dans ce secteur central de la commune en réalisant un City-Stade avec piste d'entraînement.

Cet équipement a été réalisé par l'entreprise SAE Aquitaine pour la fourniture et la pose de la structure et par l'entreprise locale Colas pour la plateforme, ce city stade représente un investissement de 73 000 € H.T. qui a bénéficié d'une subvention européenne, FEADER LEADER, à hauteur de 80 % soit la somme de 58 400 €

Finalisation du P.L.U.

Fin 2022 notre dossier PLU a été transmis à la Préfecture ainsi qu'aux Personnes Publiques Associées pour avis il s'en est suivi une enquête publique durant laquelle le commissaire enquêteur s'est tenu à la disposition du public en mairie de La Chapelle aux Brocs et a reçu les observations ou contre-propositions écrites ou orales de nombreux Chapellois.

Monsieur (Jacques) Robert VAYNE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique par le tribunal administratif de Limoges. L'enquête publique s'est déroulée du mercredi 20 septembre 2023 9h00 au samedi 21 octobre 2023 12h00



Projets 2024

Les bâtiments communaux

■ Logements communaux rue de La Sudrie

Mise en place d'une pompe à chaleur (PAC) air-air individuelle (chauffage et climatisation) dans les 2 logements

■ Logement communal gérants Etape Chapelloise

Mise en place de volets roulants sur les fenêtres et une porte-fenêtre

■ Mairie

Remplacement des petites fenêtres à l'étage par des menuiseries PVC à double vitrage

Programme de voirie 2023

■ Route de La Favède

R/R réfection d'une deuxième partie de la route par un enrobé à froid

■ Impasse Pré Lafond

R/R réfection de la route par un enrobé à chaud

■ Chemin du Verger et Rue de la Sudrie

↘ Fourniture et mise œuvre d'un enduit bi-couche sur 20m en bout de chemins

■ Devant Etape Chapelloise

(Fourniture et mise œuvre d'un enrobé à chaud.

Enfouissement réseaux

Poursuite du Programme d'enfouissement des lignes avec le début de la route de La Grange et l'impasse du Puy Chartrier

■ P.L.U.

Fin 2022 notre dossier PLU a été transmis à la Préfecture ainsi qu'aux Personnes Publiques Associées pour avis il s'en est suivi une enquête publique durant laquelle le commissaire enquêteur s'est tenu à la disposition du public en mairie de La Chapelle aux Brocs et a reçu les observations ou contre-propositions écrites ou orales de nombreux Chapellois.

L'enquête publique a porté sur le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) arrêté par le Conseil Municipal du 28 Avril 2023 ; ainsi que sur l'abrogation de notre carte communale.

Monsieur Jacques, Robert VAYNE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique par le tribunal administratif de Limoges.

L'enquête publique s'est déroulée du mercredi 20 septembre 2023 à 9h00 jusqu'au samedi 21 octobre 2023 à 12h00

A la suite de cette enquête publique et après analyse des observations recueillies et des réponses apportées par la commission PLU de La Chapelle aux Brocs un rapport avec les conclusions du commissaire enquêteur a été édité et mis en ligne sur le site Internet de la commune ; vous pouvez dès à présent en prendre connaissance. Suite aux différentes étapes qui ont eu lieu courant de cette année 2023, notre PLU va évoluer afin de prendre en compte les observations émises par les services de l'Etat ainsi que les demandes jugées recevables faites lors de l'enquête publique. L'objectif étant que la version finale de notre PLU soit approuvée en février lors d'un conseil municipal entraînant ainsi l'abrogation de notre carte communale. Celui-ci sera ensuite transmis à la Préfecture et plus précisément au contrôle de légalité pour validation

En parallèle des annonces légales par voie de presse seront faites pour signifier l'abrogation de la carte communale et la mise en place d'un PLU pour La Chapelle aux Brocs et celui-ci sera téléversé sur le Géoportail de l'urbanisme.

Une fois ces différentes étapes réalisées, le PLU sera exécutoire sur notre territoire



■ Le foyer rural

De la joie et de la bonne humeur pour les Chapellois

La première manifestation proposée était le LOTO le 25 mars. La salle n'était pas comble, il manquait des petits Chapellois pour participer à la quine enfants, mais les participants ont passé une agréable soirée, agrémentée de belles rencontres et pour les plus chanceux de gains de lots cocooning ou bricolage. Et c'est bien une Chapelloise qui a gagné le séjour à l'Île de Ré.



La Chasse aux œufs



Les 4 pétanquistes juniors fiers de leurs récompenses



Pour Pâques, le 9 avril, l'équipe du Foyer Rural avait passé commande aux cloches de cacher des œufs pour tous les petits Chapellois. Une trentaine d'entre eux étaient présents, ravis de se retrouver et de partager une fructueuse récolte !

Le 8 juillet, la « fête de l'été » a rassemblé 27 doublettes adultes. Rejointes par une doublette enfant qui n'avait pas trouvé d'adversaires de leur âge au concours de pétanque. Tous les participants se sont amusés et les meilleurs étaient ravis de leurs lots.

En soirée, 110 personnes sont venues déguster la traditionnelle entrecôte frite, accompagnées par l'orchestre Joe Béatrix dans une ambiance agréable et décontractée.

La fête votive, qui demande toujours un fort investissement de l'équipe, n'a pas réussi à rassembler autant de participants que les années passées.

La chaleur était au rendez-vous le 9 septembre pour le concours de pétanque qui a réuni une vingtaine de joueurs adultes et 4 enfants qui se sont affrontés dans un petit tournoi où chacun a fièrement arboré une récompense.

Le soir, une petite soixantaine de Chapellois sont venus participer au repas exotique préparé par notre chef Teddy de l'Étape chapelloise, animé par Jeff et sa chanteuse dans une ambiance très conviviale.

Au vide-grenier du dimanche 10 septembre, seulement 50 emplacements avaient été réservés. Toutefois, les exposants et les chineurs ont été comblés dans

l'ensemble. Tout au long de la journée, les enfants se sont amusés allant de la pêche aux canards à la structure gonflable, participant aux ateliers dirigés par les animateurs d'A'touscirk ou dégustant une glace tous ensemble.

Le spectacle de pyramides acrobatiques présenté par le groupe des Fanatic'cheer19 a été applaudi par les petits et les grands et le défilé des clowns a fait la joie et la fierté des enfants participants, de leurs parents et de tout le public présent.

Pour Octobre Rose, le Foyer rural, en coopération avec l'Étape chelloise, s'est mobilisé pour la lutte contre le cancer du sein.

Le spectacle du samedi 14 octobre, animé par la Musique Académie 19 de Brive n'a malheureusement pas mobilisé un grand public.

La randonnée du lendemain a rassemblé une cinquantaine de randonneurs heureux de se rencontrer et de découvrir parfois notre village. L'ensemble des opérations a permis de reverser à la Ligue contre le cancer une somme de 780 €.

Le 9 décembre, c'est pour le Téléthon que l'équipe s'est mobilisée, en coopération avec Dampniat, avec sa traditionnelle randonnée Dampniat – La Chapelle-aux-Brocs qui a réuni 12 courageux marcheurs qui ont affronté la pluie ce jour là. Un repas partagé a ensuite donné l'occasion à chacun de reprendre des forces dans la bonne humeur. L'opération a permis de récolter plus de 1 300 €.



Les Fanatic'cheer 19



Au centre, Alexiane, notre chanteuse chelloise



Le Père-Noël a gâté tous les enfants sages de la commune



La promenade dans la calèche du Père-Noël, très appréciée par les enfants

Alors que les illuminations de Noël installées par les bénévoles du Foyer embellissent le bourg et lui donnent un air de fête, l'après-midi de Noël, sous un soleil radieux, le 17 décembre a ravi les enfants du village. Tout apportait la magie de Noël, du spectacle de Nancyette à la promenade en calèche avec le Père Noël, des bricolages au goûter, de la distribution des cadeaux offerts par le CCAS aux chants de Noël.

Les visages des 25 enfants présents étaient rayonnants et ont fait de cet après-midi un moment de bonheur simple.



Les Mères Noël, Sonia, Ellse, Marie-Neige, Véronique, prêtes à accueillir les enfants en compagnie d'un petit lutin ...

Vie associative



Cette année a donc réjoui le public présent, donnant ainsi satisfaction à tous les membres de l'équipe, investis tout au long de l'année : Sonia, Eric, Laetitia, Elise, Chrystèle, Raphaël, Amandine, Dédé, Sophie, Yann, Simon, Véronique, aux jeunes, Mathéo, Alexiane, Mathilde, Lauryne, Julie, Camille, aux enfants, Florian, Esteban, Quentin... Toujours soutenus par le Maire et ses adjoints qu'ils remercient chaleureusement.

Alors, Chapellois et Chapelloises, n'hésitez plus, en 2024, venez nous rejoindre lors de nos prochaines manifestations, ne manquez plus l'occasion de faire de nouvelles rencontres, ne privez pas vos enfants de ces moments de partage et d'échanges, aidez-nous à continuer à faire vivre le village, qu'il ne soit pas juste un village dortoir !

LE FOYER RURAL ŒUVRE POUR VOUS ...

**MAIS AUSSI ET SURTOUT
AVEC VOUS !**

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées et à venir enrichir l'équipe en laissant vos coordonnées à la mairie.

**Toute l'équipe vous souhaite une belle et
heureuse année 2024,
enrichissante et solidaire,
et espère sincèrement vous rencontrer bientôt !**

MANIFESTATIONS 2024

Vendredi 26 janvier
ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 16 mars
LOTO

Dimanche 31 mars
CHASSE AUX ŒUFS DE PAQUES

Samedi 6 juillet
FETE DE L'ETE

Samedi 7 et dimanche 8 septembre
FETE VOTIVE / VIDE-GRENIER

Samedi 12 et dimanche 13 octobre
RANDONNEE D'OCTOBRE ROSE

Samedi 7 décembre
TELETHON

Dimanche 15 décembre
NOEL



■ C.C.A.S



Centre Communale d'Action Sociale

Le Centre Communale d'Action Sociale est un établissement administratif public communal, il est géré par un conseil d'administration de 9 membres Le Maire (président), 4 élus et 4 membres nommés par le maire issus d'associations.

La municipalité s'implique par la subvention annuelle pour l'aide facultative et l'action menée par les services du ccas.

CCAS

Les missions du CCAS :

- Ecoute et accompagnement social
- Prévention et développement social
- Participent et dirigent l'instruction des dossiers d'aide sociale vers les différents organismes auprès des personnes âgées et/ou handicapées.

Durant l'été 2023, le CCAS a recensé les personnes âgées seules, les a contactés lors des épisodes de forte chaleur. Une salle climatisée a été mise à disposition.

Comme chaque année la distribution des colis de Noël (confectionnés par l'Etape Chapelloise) auprès des personnes âgées de 75 ans et plus, n'étant pas inscrit au club des aînés.

Le CCAS participe au Noël des enfants de la commune jusqu'à 10 ans en leur offrant un cadeau.

Le CCAS participe aux frais de cantine selon un barème.

Contact :
Mairie de la chapelle aux brocs
Tél : 05 55 92 98 00

■ Espace A. Teyssandier

Centre Communale d'Action Sociale

L'Espace Municipal Adrien Teyssandier vous propose des activités variées, accessibles, ouvertes aux enfants comme aux adultes.

Les chapellois bénéficient des tarifs cosnacais pour toutes les activités.

Accueil et renseignements :
Espace Municipal Adrien Teyssandier
35 Avenue du 19 Mars 1962
19360 Cosnac
Tel : 05 55 92 82 97 ou Cosnac.fr





■ FNACA

Le Comité des Anciens Combattants d'Afrique du Nord de Malemort - Venarsal - La Chapelle aux Brocs, comme les années passées, participe à toutes les cérémonies patriotiques sur la commune en parfait accord avec la municipalité. Dans la mesure des possibilités nous faisons participer des enfants, soit ; par la lecture de messages, l'appel des morts inscrits sur le monument, et aussi pour le dépôt de gerbe avec les autorités. Les anciens combattants de la troisième génération dite « du feu » est toujours accompagnée par la population, dans ces moments de recueillement pour rendre hommage à ceux qui ont donné leur vie pour notre Liberté. Pour rehausser la cérémonie, la municipalité et le Comité ont acheté un drapeau, lequel a été remis par Monsieur Michel BERIL, maire, seigneur officiellement de son écharpe à Jean-Claude NEYRAT, porte drapeau du Comité. Cette troisième génération bien que vieillissante (plus de 80ans), sera toujours présente pour honorer le sacrifice de nos aînés.

Les anciens Combattants d'Afrique du Nord, vous présentent leurs vœux les plus amicaux de bonheur, surtout de santé. Pour les plus jeunes, réussite dans les études et dans leur future vie active.

Président : Henri THOMAS

Trésorière : Jacqueline GUICHARD

Secrétaire : Jacques VAURETTE

Porte-drapeaux : Pierre LASCAUX – Jean-Claude NEYRAT – Gilbert SERVANTIE.

Maître de cérémonie - Siviex ? (Damien Servantie) -



■ Les Amitiés Chapelloises

C'était autrefois, il y a des années qu'un groupe de nos aînés Chapellois et Chapelloises ont ressenti le besoin de se côtoyer. Ils y sont parvenus en créant une association de loisirs et de jeux qui s'appelle toujours les Amitiés Chapelloises. Nous continuons à faire grandir ce club où nous sommes en 2023, 66 adhérents. Les Aînés se réunissent trois fois par mois dans la salle des Associations, les uns font de la couture, tricot et broderie et une fois par mois, les messieurs et les dames se retrouvent pour les jeux de carte, et tout cela dans une grande convivialité. Nous organisons deux repas par an, un à Noël et l'autre au printemps, ainsi qu'une sortie d'un jour dans la région.

Prévisions pour 2024 : loisirs belote et jeux, premier jeudi de chaque mois à 14 heures, atelier couture et broderie deux fois par mois le mardi à 14 h, ce qui nous permet de faire une expo-vente à la fin de l'année.

Toutes celles et tous ceux qui veulent nous rejoindre seront les bienvenus.

La Présidente, Yvette Cusson



■ Jeu tu île ^{x 2} JELX-TU-ÎLE

Cette année « jeu ^x tu île » accueille une vingtaine d'enfants de moins de 3 ans. Ce lieu d'échange est ouvert tous les mardis et jeudis matins. Des animations ^{sont} prévues tout au long de l'année. Le 1er juin prochain un spectacle pour enfants sera présenté à la salle des fêtes et tous les enfants de la commune sont invités. Un goûter sera partagé après le spectacle.





■ Les chasseurs

La chasse est un mode de vie. A tous ceux qui veulent nous limiter à une fonction de régulateur, je dis non. Mon métier n'est pas chasseur ! C'est ma passion.

Chasser le grand gibier, c'est maintenir l'équilibre des écosystèmes, c'est protéger les cultures agricoles, c'est éviter des milliers de collisions entre les voitures et les animaux. Ces mêmes collisions provoquent entre 150 et 190 blessés et une dizaine de morts par an.

Chaque commune de France possède au moins une structure de chasse. Ce sont les chasseurs eux-mêmes, par leurs efforts, par leur rigueur sécuritaire dans leur pratique, par leur pragmatisme d'exclure tout ce qui représente un danger pour eux-mêmes comme pour les autres, que nous avons réussi à diviser par quatre l'ensemble des accidents de chasse en vingt ans seulement, et même par cinq pour ceux qui sont mortels.

L'importance du monde de la chasse doit être reconnue. La chasse est plus qu'une activité loisir, elle contribue au maintien d'une ruralité vivante, au travers d'une chasse populaire et démocratique qui participe à l'animation des territoires ruraux comme on peut le constater dans notre commune.

A l'occasion de la nouvelle année, l'association communale des chasseurs vous présente ses meilleurs vœux dans le civisme et le respect de la nature. Belle et heureuse année à vous tous et à vos proches.

Vive la ruralité ! vive la chasse !

Encart photo chasseur

ETAT CIVIL



Ils sont arrivés ...

- Lohan, Valentin MAGOUTIERE, né le 8 Avril 2023, fils de Damien MAGOUTIERE et d'Eloise PUYDEBOIS domiciliés 7 rue de La Croix du Genier à La Chapelle aux Brocs.
- Ambre VILLEBONNET, né le 10 Octobre 2023, fille d'Adrien VILLEBONNET et d'Audrey ANTONI domiciliés Rue de La Sudrie à la Chapelle aux Brocs. *Adrien*

Ils nous ont quittés ...

- Monsieur Christian LAURENSOU, décédé le 5 Septembre 2023.

Ils se sont mariés ...

- Samedi 21/10/2023 mariage de FERAL Jocelin et de Céline ROMAGOSA, tous deux domiciliés 144 rue du bos La Chapelle aux Brocs -19360.
- Samedi 16/09/2023 mariage de Vincent VIGNAL et de Barbara WLODARCZYK, tous deux domiciliés 973,Route de La Chapelle – La Chapelle aux Brocs -19360.
- Samedi 24/06/2023 mariage de David TRUMEL et de Mélanie GOURIER, tous deux domiciliés 1390 Route de La Chapelle – La Chapelle aux Brocs -19360.
- Samedi 27/05/2023 mariage de Jérôme DAURAT et de Fanny VIGIER, deux tous domiciliés route de Nailloux Saint Léon – Haute Garonne. *tous deux*
- Samedi 28/01/2023 mariage de Julien PINAUD et de Jennifer COSTE, tous deux domiciliés 2, route de La Grange – La Chapelle aux Brocs -19360.

Informations

La mission locale

8 avenue André Jalinat
19100 Brive
☎ 05.55.17.73.00

Infirmières libérales

Céline ROMAGOSA et Céline DE SOUSA
35 rue du Bourg
19360 La Chapelle aux Brocs
☎ 07.88.49.82.78 / 06.08.12.99.86

Kinésithérapeutes

Céline SENÉ et Jonathan DIVET
30 rue du Bourg
19360 La Chapelle aux Brocs
☎ 05.55.86.15.72

Assistante sociale

Nathalie COLLET
☎ 05.19.07.81.31

Presse

La Montagne et la Vie Corrèzienne - Marcelle VAUXEL
☎ 05.55.92.98.28 • ✉ gerard.vauxel@wanadoo.fr

Assistantes maternelles

Muriel ISCHARD
Le Genier
19360 La Chapelle aux Brocs
☎ 06.44.06.05.77
Christelle PUYDEBOIS
823 route de La Chapelle
19360 La Chapelle aux Brocs
☎ 05.55.92.04.79

Les associations

Les Amitiés Chapelloises (Mme CUSSON)
☎ 05.55.92.97.79
Le Foyer Rural (Mme RAYMOND)
☎ 06.77.80.87.66
La Société de Chasse (Mr MURAT)
☎ 06.12.85.42.24
Jeux-Tu-Ile (Mme LARIVET & Mme JUBERTIE)
☎ 07.69.81.58.88 - 06.20.71.12.93
FNACA (Mr THOMAS)
☎ 05.55.92.02.61

Paroisse Saint Martin

☎ 05.55.92.07.11

■ Collecte des déchets

Ordures ménagères (bac marron)

vendredi matin

Recyclable (bac jaune)

Jeudi matin (semaines paires)

La déchetterie de Malemort

Du lundi au samedi : 9h-12h / 14h-18h

■ Collecte du verre

Des colonnes récup'verres pour les bouteilles, bocaux et pots en verre sont disponibles aux points suivants :

- Parking de la salle polyvalente
- Jonction RD 141 (en bas du lotissement)

Le dépôt des ordures ménagères est strictement interdit au pied des colonnes Récup'Verres.

■ Emploi du feu

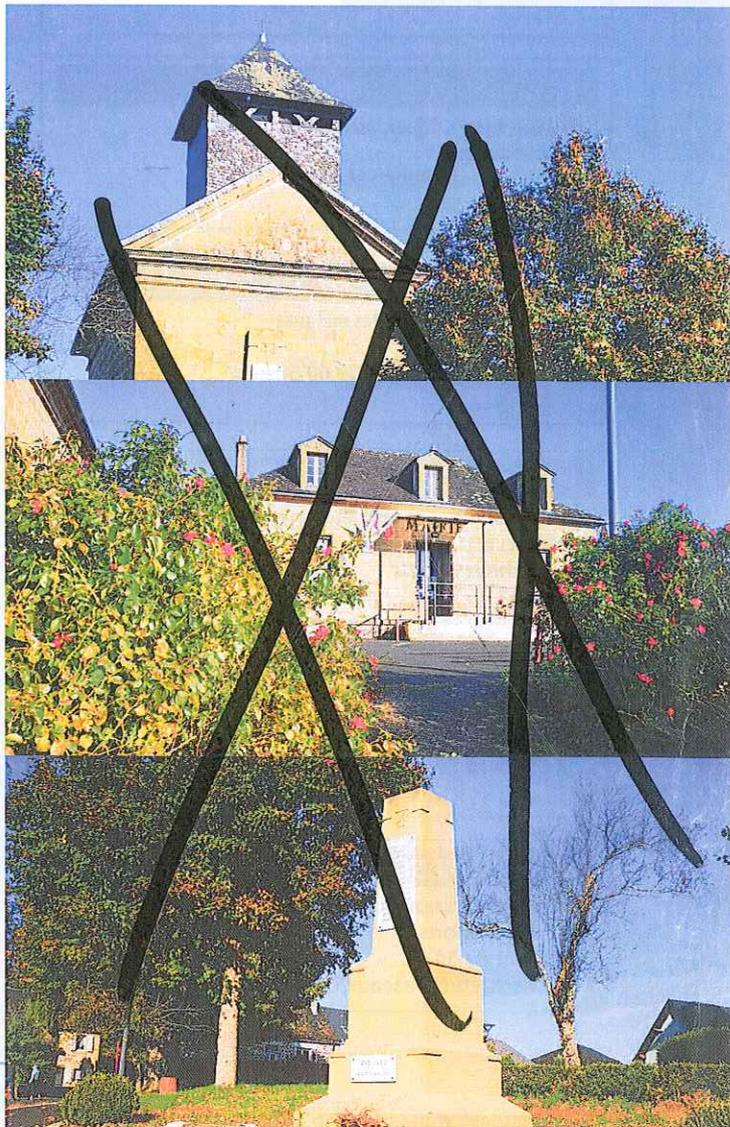
Selon l'article 3 de l'arrêté préfectoral portant réglementation de l'usage du feu sur le département de la Corrèze :

- Le brûlage à l'air libre, en tout lieu et en toute période, de tout type de produits et de matières tels que palettes, produits pétrochimiques, câbles, cartons, papiers... est interdit.
- Il est interdit, en toute période, de procéder au brûlage des végétaux sur pied ou à l'écobuage, sauf par dérogation prévue par l'article 4.
- Le brûlage des déchets ménagers est interdit en toute période.

■ Bruits de voisinage

Selon l'article 20 de l'arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés que :

- les jours ouvrables : 8h30 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les samedis : 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés : 10h00 à 12h00



Les entreprises locales

DOMAINE DE LA CHAPELLE

Auberge avec Gîtes, Appartements et Piscine
150 rue du Bos
09 83 66 41 47

ETAPE CHAPELLOISE

Bar-Restaurant-Epicerie
Rue du Bourg
05 55 74 86 61 | 06 30 03 29 82
www.etape-chapelloise.fr

COLAS SUD OUEST

Travaux Publics, Chaussée-Enrobés
Tous travaux pour particulier
Le Pont des Molières
05 55 92 24 80

SAS MURAT

Terrassement, Location de matériel TP
2085, Route de La Grange
05 55 92 12 12 | 06 84 51 08 97

ROSE-MARIE RAIMUNDO

Création de sacs, bijoux, accessoires,
décos et autres
34 impasse du Peuch Martial
06 70 51 82 52

GDS AUTO 19

Garage automobiles toutes marques
Le Pré Lafon
05 55 85 58 95 | 06 10 09 60 50

MURAT THIERRY

Service à la personne petit jardinage, aménagement et entre-
tien parcs et jardins
muratthierry@sfr.fr
06 11 17 46 73

CELINE SENÉ | JONATHAN DIVET

Kinésithérapeutes
30 rue du Bourg
05 55 86 15 72

DETECT RÉSEAUX

Détections de réseaux, fosses, cuves
Sébastien Mons
06 07 11 87 34
smons@detect-reseaux.fr

CABARET NEW PALACE

*Cabaret Zucco Hall
Le Pont du Cayre
06 80 14 74 76 / 05 55 24 83 05*

CRÉA'PEINTURE

Peinture tout support - Revêtement de sol
Jérémy Chatelain
06 12 90 94 99
creapeinture19@gmail.com

SARL BERGAMASCO

Maçonnerie-Restauration
Le Pont du Cayre
05 55 92 05 71 | 06 71 11 70 89

MENUISERIES & SERVICES

Menuiserie-Plâtrerie-Isolation-Carrelage
Revêtements de sols
Chemin des Vignes
06 24 75 20 13

ESSENTIEL PAYSAGE

Jardinier-Paysagiste
Julien Bonnaire
Rue du 19 Mars 1962
09 38 04 99 71 | 06 11 89 62 45

VERGNE CHRISTIAN

Créateur & fabricant d'horloges à mécanismes bois
Restauration de pendules anciennes
Pré de Lafon
06 85 69 46 21

M.A COUTURE

Atelier de Confection
Retouches - Broderies et Floccages
37 rue du Bourg
05 55 88 14 56

CÉLINE ROMAGOSA | CÉLINE DE SOUSA

Infirmières libérales
35 rue du Bourg
07 88 49 82 78 | 06 08 12 99 86

S.A.R.L TINY ECO.RREZE

Constructeur de Tiny House 100% Corrèze
Le Mas - 19190 LE CHASTANG
Romain MARTIN (Chemin des Vignes)
06 24 75 20 13

POTERIES CHAPELLOISES

*Artisan Potier, Créations
Rue de la Sédouze
06 09 85 99 72*